

Politique sociale: les effets de seuil perdurent au Jura



L'AVIVO interjurassienne, association de défense et de détente des personnes âgées, poursuit son engagement contre les effets de seuil dans le canton du Jura.

Munie de 1200 signatures, une pétition intitulée «Aidons les plus pauvres ! Supprimons les effets de seuil !» a été déposée le 28 mars 2018 à la Chancellerie. Elle demande de corriger les injustices sociales qui pénalisent certains rentiers. Rappelons que l'«effet de seuil» concerne les individus et les ménages dont les revenus dépassent légèrement un certain montant : ils ne touchent alors pas de prestations sociales mais se retrouvent au final avec un revenu disponible inférieur à ceux qui bénéficient des prestations.

Cet effet indésirable est un phénomène connu des politiques sociales. Il a fait l'objet d'études et de divers correctifs. Mais pas dans le canton du Jura, malgré la motion «anti-seuil» du député Jean-Paul Miserez acceptée au Grand Conseil en octobre 2013 déjà. Cinq ans plus tard, cette motion n'a toujours pas été concrétisée par l'Exécutif. Avec sa pétition, l'AVIVO demande donc une nouvelle fois que les prestations sociales soient adaptées le plus rapidement possible pour corriger ce dysfonctionnement.

Photo : Soirée de Noël 2017 © Avivo

[Dossier Effets de seuil](#)